

VALAIS

LE VALAIS NE BOUDERAIT PAS SES CAFÉS

24 juin 2010 - JEAN-FRANÇOIS ALBELDA

FUMÉE Selon un sondage présenté hier à Sion, 81% des Valaisans sont satisfaits de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. La fréquentation des restaurants et cafés aurait même augmenté.



«Nous avons voulu donner la parole à la majorité silencieuse. Beaucoup d'écho a été donné aux prises de positions de quelques mécontents. Or, nous arrivons avec des faits objectifs.» Le ton est combatif. Jean-Bernard Moix, directeur du CIPRET Valais et de Promotion Santé Valais, a débuté ainsi sa présentation d'un sondage réalisé auprès de plus de mille Valaisans par l'institut M.I.S Trend qui tire le bilan de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, effective depuis le

1er juillet 2009.

Pour le CIPRET Valais, l'heure était donc au contentement hier matin. Les résultats du sondage montrent en effet que 81% des Valaisans sont satisfaits de l'interdiction. Même les fumeurs l'approuvent à hauteur de 53%. «C'est inattendu et positif. Et sur un échantillon de mille personnes en regard de 300 000 Valaisans, la marge d'erreur n'est que de 3%. Les résultats sont donc fiables», s'enthousiasmait Jean-Bernard Moix.

Fréquentation en hausse

Se basant sur les déclarations du quidam quant à la fréquence de ses visites dans les établissements publics, le CIPRET annonce une hausse de 12% pour les restaurants et de 8% pour les cafés. «Le sondage démontre une hausse de fréquentation. Il n'est pas ici question de chiffre d'affaires. Pour lequel il faut d'ailleurs prendre en compte le contexte de crise économique. L'interdiction de fumer n'est pas seule responsable de la baisse annoncée par GastroValais de -8 à -10%.»

Et M. Moix de relever un problème de surabondance de débits de boissons en Valais - «un pour cent habitants» - que la loi sur la santé a peut-être révélé.

Au chapitre des contentements, le CIPRET mentionnait encore le fait qu'aucune hausse significative des nuisances nocturnes hors établissements n'a été constatée par la police. Il semblerait également que depuis l'entrée en vigueur de la loi, 9% des fumeurs ont cessé leur consommation et que 30% d'entre eux souhaitent le faire.

Bars et discothèques

Seul point noir annoncé, une légère diminution de fréquentation pour les bars (-1%) et les discothèques (-6%). Et si effectivement ce sont les fumeurs qui s'y rendent moins, Jean-Bernard Moix souligne encore une fois l'impact de la crise: «Ce sont des sorties qui coûtent cher...»

Globalement, les femmes (84%), les ex- ou non-fumeurs et les habitants du Valais romand (83%) sont les plus satisfaits de la situation actuelle. Le Haut-Valais se montre un peu plus modéré avec un indice de 77%. Rappelons que c'est là que sont nés la résistance et le référendum balayé en novembre 2008 par 75,7% des Valaisans. Sur 320 fumeurs installés en Valais, 169 sont en outre situés outre-Raspille.

«Exemple pour la Suisse»

Il ressort encore du sondage que la population valaisanne se prononce à 54% contre la loi fédérale, plus souple, qui autorise la fumée dans des établissements de moins de 80 mètres carrés. «La majorité des cantons ont déjà des lois plus strictes. Au moment où la loi fédérale entre en vigueur, elle est déjà dépassée...»

En ce sens, Jean-Bernard Moix estime que la loi valaisanne est un «exemple pour la Suisse» et que c'est ce modèle qu'il faudrait appliquer au pays. Le CIPRET-Valais soutient par ailleurs l'initiative fédérale «Protection contre le tabagisme passif» qui réclame une interdiction générale de fumer dans les espaces fermés accessibles au public et des fumeurs sans service.

Perspectives

A l'avenir, le CIPRET va s'attacher à faire de la prévention auprès des entreprises et des familles quant à la fumée passive. Et s'assurer que la loi cantonale est bien appliquée. «Le Service de la santé n'a pas voulu être trop restrictif au début. Pour l'instant, des avertissements ont été donnés à un peu plus d'une vingtaine d'établissements réfractaires. Mais s'ils s'entêtent, ils seront amendés.»